



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

### 9 avril

**En 1651** , à *Paris* , mort d'*Adrien Le Bon*, de l'Ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin et prieur de Saint-Lazare. Quand il vit que ce grand bienfaiteur de la petite Compagnie allait quitter cette terre, Monsieur Vincent réunit autour du lit du malade tous les missionnaires de la maison et récita avec eux les prières des agonisants. Il voulut aussi qu'une épitaphe louangeuse fut gravée dans le marbre et placée dans l'église de Saint-Lazare. Et dès le 10 avril, il adressait à toutes les maisons de la Compagnie une lettre pour leur faire connaître le décès du prieur. La gratitude dont notre Bienheureux Père fit toujours preuve à l'égard d'Adrien Le Bon n'était pas sans mérite. Bien qu'il fût heureux de voir son prieuré entre les mains des Prêtres de la Mission, *Adrien le Bon* avait des moments où son extrême sensibilité, qui allait jusqu'à la susceptibilité, rendait assez pénible son voisinage. Avec une patience et une humilité exquises, saint Vincent savait apaiser le digne homme, et un jour, notre Fondateur, dont la sainteté apparaît combien réelle dans ses rapports avec Adrien Le Bon, déclara : «*Je pense qu'il m'a vu plus de cinquante fois à ses pieds. Mais ne le fallait-il pas ? Il est bien juste : ce sont là nos bienfaiteurs qui nous ont mis le pain à la main ; c'est l'avoir à bon marché de l'avoir pour quelque petite souffrance*»<sup>1</sup>.

**En 1656**, Monsieur Vincent reçoit ce billet écrit de la main de sainte Louise la veille : "L'on m'a dit que c'est aujourd'hui la grande Assemblée des Dames : ne jugeriez-vous pas à propos, mon Très Honoré Père, de représenter le bien spirituel que l'on pourrait faire, visitant les pauvres galériens, aux heures que nos Soeurs leur portent le dîner qui est une heure assez commode pour être de retour chez elles sans que leur ménage ne soit incommodé. C'est à dix heures qu'on les sert". Le souci des Pauvres est toujours présent à la pensée de sainte Louise.(R)

**En 1794** , à *Dax* , sur la place Poyanne, Soeur *Marguerite Rutan* est guillotinée. Elle montra au moment de la mort un calme admirable, digne du pays lorrain où elle était née en 1736, mais digne aussi de cet esprit de charité pratiqué dont toute sa vie fut empreinte. Partout où elle a travaillé, — à Saint-Jacques de *Toulouse* , à *Pau* , à *Fontainebleau* , à *Brest* , à *Dax* , — elle a fait preuve d'une intelligence que son éducation avait richement pourvue et que son amour des pauvres malades faisait s'épanouir tous les jours. Quand le 2 octobre 1792 ferma les couvents, Soeur Rutan n'hésita pas à se dépouiller de son costume religieux pour pouvoir garder la direction de l'hospice de Dax qu'elle avait mené à un haut degré de prospérité. Mais les révolutionnaires redoutaient l'influence religieuse de cette femme au grand cœur. Ils cherchèrent et trouvèrent un prétexte pour l'arrêter et la condamner à mort. Devant elle, le bourreau exécuta un prêtre du diocèse, et, comme un soldat conseillait à la Soeur de détourner la tête, celle-ci lui rétorqua : «*Eh quoi ! voulez-vous que j'éprouve de la peine à voir mourir un saint !* » La cause de béatification de Soeur Rutan a été introduite en cour de Rome en 1917<sup>R+2</sup>.

**En 1959**, à la *Centrale des Oeuvres*, ouverture d'une première session pour 150 Soeurs Servantes de France sur le thème : "*Apostolat et Action catholique*". (R)

1) *Notices III*, pp. 214-216 ; *Coste I*, p. 205.

2) *Annales t. 58*, pp. 371-377.

